

# 120 millions € de dommages suite aux inondations : la catastrophe la plus coûteuse de l'histoire de l'assurance luxembourgeoise

Luxembourg, le 21 juillet 2021

À la suite des pluies diluviennes et inondations qui ont frappé le Luxembourg la semaine dernière, les assureurs ont actualisé leur bilan des dégâts occasionnés.

Les assureurs ont d'ores et déjà enregistré 6.000 dossiers de dommages aux habitations liés aux inondations et 1.000 véhicules sont définitivement hors d'usage.

Les assureurs ont donc dû revoir à la hausse l'estimation des dégâts causés par les inondations : ils réévaluent à 120 millions d'euros les dégâts causés aux habitations et véhicules assurés.

Les pluies diluviennes des 14 et 15 juillet 2021 sont pour les assureurs la catastrophe la plus coûteuse de l'histoire de l'assurance luxembourgeoise.

Les assureurs ont indemnisé 230 millions d'euros ces 3 dernières années de sinistres générés par les catastrophes naturelles : 2018 Vallée de l'Ernz, 2019 Tornade, juin 2021 Orages.

Les pluies torrentielles du 14-15 juillet 2021 engendrent à eux seuls des coûts de 120 millions pour réparer les dégâts matériels causés.

Ces montants démontrent l'ampleur des pertes des clients causées par les catastrophes naturelles et dépassent largement les primes d'assurances encaissées pour couvrir ces risques.

Les engagements financiers des assureurs sont soutenus par leur solidité financière, les programmes de réassurance de qualité en place et la capitalisation élevée des assureurs concernés, affichant des taux de marge de solvabilité de plus de 200%.

Les assureurs et leurs agents restent fortement mobilisés auprès de leurs assurés pour accélérer l'indemnisation et répondre le plus rapidement possible aux besoins de leurs clients et les accompagner dans leurs démarches.

*« L'ampleur de ces dernières inondations a montré l'importance, pour tous, d'être attentif aux alertes et prévisions météorologiques.*

*L'ACA tient à saluer les efforts fournis par les services de secours et nos pensées vont à tous ceux qui, lors de ces intempéries, se sont trouvés ou se trouvent actuellement dans des situations précaires. »*

Marc Hengen – Administrateur-Délégué de l'ACA

## A propos de l'ACA

---

L'Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché de Luxembourg (ACA) est une association créée en 1956 pour défendre les intérêts professionnels et promouvoir le secteur de l'assurance et de la réassurance luxembourgeois.

L'ACA compte 141 membres. L'assurance luxembourgeoise est caractérisée par son orientation résolument internationale et par une expertise spécifique et unique en matière de protection des personnes et des biens.

Pour de plus amples renseignements sur l'ACA, veuillez consulter le site [www.aca.lu](http://www.aca.lu).

**CONTACT : Marc HENGEN, Administrateur-Délégué**

---

marc.hengen@aca.lu  
Tél. : 44 21 44 26